

NATIONS UNIES  
ASSEMBLEE  
GENERALE

UN LIBRARY

NOV - 1978



UN/CTA COLLECTION

Distr.  
LIMITEE

A/C.5/33/L.11

3 novembre 1978

FRANCAIS

ORIGINAL : ANGLAIS



---

Trente-troisième session  
CINQUIEME COMMISSION  
Points 100 et 34 de l'ordre du jour

BUDGET-PROGRAMME DE L'EXERCICE BIENNAL 1978-1979

TROISIEME CONFERENCE DES NATIONS UNIES SUR LE DROIT DE LA MER

Incidences administratives et financières du projet de  
résolution publié sous la cote A/33/L.3

Inde : projet de décision

La Cinquième Commission recommande que l'Assemblée générale :

Maintienne les arrangements actuels concernant le Président de la troisième Conférence des Nations Unies sur le droit de la mer pour l'année 1979, et recommande en outre que, pour permettre au Président de s'acquitter de ses fonctions comme il convient, celui-ci soit réputé avoir la qualité de fonctionnaire de l'Organisation des Nations Unies aux fins de la Convention sur les privilèges et immunités des Nations Unies.

-----